

N°4
JANVIER 2019

La lettre du CRIB

EDITO

L'engagement bénévole progresse.

Une récente enquête nationale, avec le concours de l'institut de sondage CSA, permet de se faire une idée assez juste sur la situation du bénévolat en France puisque cette enquête a été réalisée sur un panel représentatif de plus de 5000 personnes de 18 ans et plus.

D'après les résultats de cette étude, il ressort que le bénévolat touche 43% des Français, soit en forte hausse puisqu'il n'était que de 28% en 2002 et de 32% en 2010. **Donc, contrairement à une idée reçue, le bénévolat n'est pas en perte de vitesse, mais, au contraire, il séduit de plus en plus de personnes.**

Ce qui a changé, c'est peut-être le type d'engagement. Le domaine sportif a quelque peu stagné ; par contre, dans le domaine du social et du caritatif, on perçoit une forte hausse, ces dernières années.

Le bénévolat peut se pratiquer de manière informelle et non organisé. Mais plus naturellement, il se pratique au sein d'une association, que le bénévole soit ou non membre de celle-ci. C'est le cas de près de 90% des bénévoles.

Par contre cette étude précise que 52% des participations bénévoles relèvent de l'occasionnel. Hors associations, les participations régulières sont inférieures à 20% alors qu'elles atteignent 60% lorsqu'on est membre d'une association.

C'est pourquoi le rôle du C.R.I.B. doit devenir de plus en plus important afin d'aider et d'informer ces nouveaux bénévoles qui émergent et qui trouvent un sens nouveau à leur vie au travers de cet engagement.

*Jacques ADRIEN ,
Président du Comité départemental de
l'Essonne des Médailles de la Jeunesse,
des Sports et de l'Engagement associatif.*

Cérémonie de remise des médailles de la Jeunesse et des Sports le 13 Décembre 2018



Nous sommes PANA !



Le programme PANA, créé par HelloAsso, Le Mouvement Associatif et la Fonda à la fin du mois de juin dernier, accompagne les associations vers une nouvelle transition numérique. La numérisation du monde est globale et touche notamment le milieu associatif. Fin 2016, 72% des associations possédaient déjà un site internet, 73% utilisaient des outils collaboratifs et 85% estimaient que le numérique avait un impact positif dans le partage d'information de l'association.

Ce qui est vu comme un énorme progrès peut notamment être suivi de différents problèmes. En effet, cette numérisation et cet accès au monde digital pourraient être bénéfiques pour les associations, cependant ils ne sont pas forcément faciles d'accès. Le programme PANA consiste à mettre en place un réseau d'acteurs qui pourront aider ces associations vers cette transition numérique.

A ce jour, 450 structures sont recensées sur la plateforme web PANA. Suite à la formation parisienne ayant eu lieu le 15 novembre dernier, la ligue de l'enseignement 91 est maintenant labellisé PANA. Nous mettrons notamment en place des formations portées sur le numérique et ses différents outils pour les associations en 2019 et nous avons la possibilité de vous accompagner dans votre transition numérique dans le cadre du CRIB. N'hésitez pas à venir vers nous pour échanger autour de vos pratiques associatives du numérique.

Le site du programme PANA : <https://pana.helloasso.com/>



Partout en France des bénévoles de plus de cinquante ans, viennent passer des moments de partage autour de la lecture avec des petits groupes d'enfants, de la crèche au collège.

L'action est portée par deux associations : la Ligue de l'enseignement et l'UNAF (Union Nationale des Associations Familiales). Elle comporte plus de 350 bénévoles au niveau départemental et plus de 17 000 au niveau national.

Lire et faire lire met en relation des bénévoles de plus de 50 ans avec des structures éducatives à l'intérieur desquelles ils partageront un moment de lecture avec les enfants. Le but étant de créer un lien intergénérationnel, ainsi que de leur transmettre le plaisir de lire. Les bénévoles offrent un peu de leur temps libre, une ou deux heures par semaine, pendant la pause méridienne et/ou sur les temps périscolaires, pour lire des histoires aux enfants.

Plus qu'une ouverture à la lecture, c'est une invitation à voyager, à s'évader et à développer la curiosité des enfants, mais également celle des lecteurs !

Lire et faire lire est en constante évolution, l'association recherche donc de nouveaux bénévoles et de nouveaux partenariats. Si vous êtes une structure avec des enfants comme public, il ne faut pas hésiter à nous contacter pour une possible mise en place en complémentarité avec vos actions.

Pour plus d'informations, rendez vous sur www.lireetfairelire.org ou contactez la **Ligue de l'enseignement** au **01 69 36 08 16** ou à l'adresse lfl@ligue91.org.

Rappel



Vie associative et réglementation

- ⇒ Les services de l'Etat vous rappellent les obligations déclaratives auxquelles vous êtes soumis (déclaration en préfecture dans les trois mois des modifications apportées aux statuts, des changements de dirigeants, le changement d'adresse de siège social...). En cas de déclaration incomplète, irrégulière, voire même en cas de défaut de déclaration, les sanctions applicables peuvent être d'ordre civil, pénal ou administratif. La suppression ou le non-renouvellement des subventions accordées par les collectivités publiques constitue une sanction possible.

Veillez donc à l'actualisation des données !

- ⇒ La nouvelle campagne du FDVA devrait s'ouvrir en début d'année 2019. Les informations seront diffusées sur le site de la Préfecture de l'Essonne.